

**LIRE ET FAIRE LIRE**

3, rue Récamier
75341 Paris cedex 07

Magali Verdier, animatrice réseau
01 43 58 96 50
mverdier@lireetfairelire.org

GUIDE de formation du lecteur bénévole

Lire et faire lire

La formation des bénévoles, une priorité pour les coordinateurs de Lire et faire lire !

Depuis la mise en place du dispositif Lire et faire lire, chaque coordination départementale s'efforce de proposer à ses bénévoles des temps d'échanges et de rencontres, avec les coordinateurs, certes, mais également avec des professionnels du livre, de l'enfant, de l'écrit, ou de la mise en voix de textes.

Depuis 2006, l'association nationale propose également des modules de formation des bénévoles, qui peuvent être demandés chaque année par les coordinations départementales.

Quels sont les objectifs de ces formations ? Quels bénéfices en retirons-nous ?

C'est sur la base de ces questionnements que se réunit chaque trimestre une commission de travail.

Tous les coordinateurs partent d'un même constat : il est essentiel, à minima, que les bénévoles aient une bonne connaissance du dispositif et de leur cadre d'intervention. Lorsque les coordinateurs sont amenés à penser des temps de rencontre avec des professionnels, l'objectif est de sécuriser les bénévoles, en les aidant dans leurs choix de lectures et en complétant leurs techniques de gestion et d'animation de groupe.

Chaque département a donc sa propre approche de la nécessité et des modalités de formation.

Les modules proposés par l'association nationale viennent compléter l'offre de formations proposées par les coordinations départementales. Ils visent à accompagner les actions impulsées par le national. Ces modules de formations se déroulent selon une feuille de route dont le contenu a été élaboré par la commission formation. Il est examiné et complété chaque année.

Les bénévoles expriment parfois des exigences fortes vis-à-vis de leurs coordinateurs, auxquelles nous nous devons de répondre, notamment en raison du temps et de l'énergie que les bénévoles consacrent gracieusement à Lire et faire lire. Dans le même temps, nous aussi sommes tenus à une certaine forme d'exigence vis-à-vis des bénévoles, afin d'assurer la qualité des interventions et la pérennité du dispositif. La formation est, dans le contexte des partenariats que nous engageons localement et nationalement, une obligation et une garantie de la qualité de l'action de Lire et faire lire.

p. 2 Les formations
départementales Lire et
faire lire

p. 4 Les plans de formation
départementaux

p. 5 Exemple de plan de
formation annuel

p. 6 Programme des formations
nationales

p. 8 Quelques conseils pour
monter une formation

p. 10 La conception des modules
thématiques

p. 11 Les ressources du
coordinateur - formateur

p. 12 Les financements des
formations

Association Loi du 1^{er} juillet 1901 - Déclarée le 9 novembre 1999

Publiée au J.O. le 11 décembre 1999.

Lire et faire lire est un programme proposé par la Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales.





Les formations départementales Lire et faire lire

Les formations départementales sont proposées aux bénévoles, sous forme de modules thématiques (d'une ou plusieurs journées ou demi-journées, en groupes de 12 à 25 personnes). Elles reposent sur trois axes.

A. INFORMATION Lire et faire lire : fonctionnement et environnement

Intervenants : les coordinateurs départementaux, les relais Lire et faire lire, l'équipe de l'association nationale, des professionnels du secteur éducatif, associatif, culturel...

- Histoire et organisation de l'association nationale et du programme
- Organisation associative locale (présentation des coordinations, mise en place et suivi des équipes départementales)
- Présentation du «Guide d'accueil du lecteur bénévole»: explication des chartes, le déroulement des séances de lecture...
- Le fonctionnement des structures éducatives
- Les politiques éducatives
- Le lien entre familles et écoles
- Les événements et activités proposés aux bénévoles (Prix Poésie, Semaines d'Education contre le Racisme, Prix Chronos, salons, etc.)
- Les seniors
- Le bénévolat...

B. AUTOFORMATION : Réunions d'échanges de pratiques entre bénévoles

Animateurs : un bénévole relais Lire et faire lire et/ou un coordinateur départemental.

Ce sont des rencontres conviviales souvent organisées autour d'un autre événement, à l'échelle départementale ou locale...

C. SENSIBILISATION :

C.1. Littérature jeunesse

Intervenants : bibliothécaires, libraires, auteurs, illustrateurs ou éditeurs.

- Un genre : l'album, le conte, la poésie, le roman, les livres d'arts, les imagiers, le documentaire, la presse jeunesse, etc ...
- Une tranche d'âge
- Un thème : la gourmandise, le racisme, l'écologie, Noël, etc...
- Productions d'un pays, d'une culture
- Une monographie d'un auteur ou d'un illustrateur (avec sa présence et une séance de dédicaces ?)
- Une maison d'éditions ou une collection
- Des particularités : lecture d'images, les nouveautés de l'année, etc.
- Visite d'un salon du livre jeunesse ou d'un festival
- Présentation du fonctionnement d'une bibliothèque

C.2. Lecture à haute voix

Intervenants : comédiens ou lecteurs professionnels. Les pratiques et sensibilités pouvant diverger, faire appel à différents intervenants.

L'ensemble des notions suivantes peuvent être abordées : le placement du corps dans l'espace, l'articulation, la mise en scène, le souffle, comment changer sa voix, comment présenter le livre, etc...

C.3. Gestion du groupe / Psychologie de l'enfant

Intervenants : pédopsychiatres, inspecteurs de l'Education Nationale, conseillers pédagogiques, animateurs de centres de loisirs...

- Les rythmes de l'enfant
- Les méthodes et procédés d'apprentissage
- Que peut-on dire ou non à un enfant ?
- Comment gérer trop d'intimité avec les enfants (confidences ou demandes de câlins) ?
- Lire en direction d'un public spécifique (primo-arrivants...)

C.4. Mais aussi ...

Au-delà des thèmes directement liés à l'action des bénévoles Lire et faire lire, proposés sur cette double page, certaines activités peuvent enthousiasmer les bénévoles tout en complétant leurs connaissances culturelles et techniques :

- Ateliers d'écriture ou d'illustration, voire réalisation d'un CD
- Visite de musées, projection de films, représentations théâtrales (voire conférences sur le théâtre)
- Présentation d'outils ludiques ou pédagogiques (ex: les raconte-tapis)
- Une langue régionale
- Par ailleurs des bénévoles peuvent participer à des formations organisées par des partenaires de Lire et faire lire telle que la DDSC (direction départementale de la cohésion sociale) et la BDP (bibliothèque départementale de prêt), avec d'autres participants (ex : les animateurs de centres de loisirs).





Les plans de formation départementaux

La coordination départementale met en place sur l'année scolaire un plan de formation.

Plan de formation-type :

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
10	Réunion de rentrée à Xville de 14 à 17h									
11									Visite du Salon du Livre de Jeunesse de Xville et rencontre d'auteurs	
12	Réunion de rentrée à Yvilles de 14h à 17h	Visite du Salon du Livre Jeunesse de Yville et rencontre d'auteurs		Goûter de Noël à Zville de 16h30 à 17h30						
13			Lecture à haute voix : Initiation à Xville de 9h30 à 12h30, à Yville de 14h à 17h			Formation nationale «Lire en accueils de loisirs» de 10h à 16h30 à Yville				
14										
15							Formation à la littérature de jeunesse : «Lire le conte» de 10h à 16h30 à Zville			Bilan de l'année de 14h à 17h à Yville
16										
17					Réunion d'échanges de pratiques de 14h à 17h à Xville					
18										
19	Formation «Prix Poésie» de 10h à 13h		Psychologie de l'enfant : les rythmes biologiques à Zville de 10h à 13h	Goûter de Noël à Zville de 15h à 17h						

 *Vacances scolaires de ma région, jours fériés et week-ends*

Un document présentant le plan de formation sera diffusé largement

Objectif :

Le plan de formation a pour but d'informer les bénévoles sur toutes les formations proposées et de faciliter leurs inscriptions.

Bénéficiaires : Les bénévoles du département.

Echéances :

Le plan de formation est envoyé au moins 1 mois avant le début des premières formations. Il peut exister un programme pour chaque semestre ou trimestre.

Contenu :

La liste des modules thématiques et un coupon d'inscription (nom, prénom du bénévole, choix du module...) volant ou à découper.

Inscriptions :

Les inscriptions sont à adresser, au moins deux semaines avant la formation, à l'adresse de la coordination départementale. Une confirmation d'inscription sera envoyée aux bénévoles, pour chaque formation, au moins une semaine avant la formation.

En cas d'effectif limité, les critères de sélection seront par exemple la date de réception de l'inscription et le nombre de stages demandés. Les formations ayant moins de 5 personnes inscrites pourront être annulées (suivant les départements et intervenants, ce chiffre peut être plus élevé).





Exemple de plan de formation annuel

L'exemple du plan de formation du département des Yvelines (2013-2014) :

Titre de la rencontre	Intervenant	Date	Lieu	Durée
Séance de lecture Lire et faire lire	Isabelle Garnier Formatrice, lectrice	14 octobre	Versailles	14h-16h30
Présentation et lecture d'album sur un thème	Michelle Charbonnier Bibliothécaire de l'Heure Joyeuse à Versailles	19 décembre	Heure Joyeuse à Versailles	9h30-12h
Rencontre avec un auteur	Sophie Van den Linden auteure, directrice de la revue Hors Cadres	16 janvier	Conflans Ste Honorine	10h-12h
Rencontre autour d'«Ernest et Celestine» et de Gabrielle Vincent	Françoise Beauchamps Journaliste	11 avril	Versailles	9h30-12h
un voyage, une sortie....	Un guide conférencier	16 mai	Moulin - Musée de l'illustration jeunesse avec visite guidée de l'expo temporaire «les livres pop-up»	Journée

La formation initiale : une première étape essentielle dans le parcours d'un lecteur-bénévole

Les formations à l'attention des nouveaux lecteurs, ou « formations initiales », sont proposées aux nouveaux bénévoles afin qu'ils aient toutes les cartes en main pour mener à bien leurs premières séances de lecture.

Ces formations initiales de sensibilisation s'organisent autour de trois axes prioritaires (cf p.2) :

- la découverte de Lire et faire lire et l'organisation d'une séance de lecture.
- la lecture à voix haute
- la découverte de la littérature jeunesse

En 2014 et 2015, la Fondation SNCF soutient la mise en place de formations initiales systématiques pour tous les nouveaux bénévoles. Toutes les coordinations Lire et faire lire bénéficient d'une aide de 600 euros par an pendant deux ans pour mettre en place des formations pour les nouveaux lecteurs.





Le programme des formations nationales



L'association nationale Lire et faire lire met également en place sur l'année civile un programme de formations. La demande de modules est faite chaque année entre juin et novembre. Les modules se déroulent entre janvier et décembre de l'année suivante.

Sept modules sont ainsi proposés aux coordinations départementales :

- Lire aux tout-petits
- Lire en public
- Lire en quartiers prioritaires
- Une œuvre, un genre, un auteur
- Lire la poésie
- Organiser une équipe départementale
- Lire en accueils de loisirs

Nous avons choisi d'organiser des formations thématiques d'une demi-journée ou d'une journée.

si journée pleine de formation

9h-9h30 : Accueil café

9h30-10h : Tour de table

10h-12h30 : Interventions

12h30-13h30 : Déjeuner sur place (chacun amène un plat à partager)

si demi-journée de formation

13h30-16h30 : Interventions

16h30-16h45 : Evaluation

Le coordinateur doit être présent toute la durée de la formation. Les modalités d'organisation de chaque formation sont arrêtées entre l'association nationale et la coordination qui accueille la formation (recherche d'intervenants, lieu, envoi des invitations aux bénévoles).

Un «mode d'emploi des formations nationales» à l'attention des coordinateurs et des intervenants est mis à votre disposition et répond à vos questions les plus fréquentes (<http://www.lireetfairelire.org/content/mode-demploi-des-formationen-nationales>).

Module « Lire en public »

Objectifs de la formation/Résultats attendus :

Les bénévoles de Lire et faire lire participent, tout au long de l'année, à des lectures événementielles (Ex : Semaines Bleues) en proposant des lectures à haute voix dans des lieux publics. L'action présentée a pour objectif de former les bénévoles de Lire et faire lire à ces lectures à des publics de tous les âges.

Public cible et conditions de participation :

Les bénévoles de Lire et faire lire souhaitant intervenir dans le cadre de lectures en public organisées par Lire et faire lire dans leur département.

Contenu de la formation / Programme / Intervenants :

Comment s'adapter au public et au cadre dans lequel on lit ? Comment bien sélectionner ses ouvrages pour une lecture à voix haute ? Quelles sont les techniques de lecture à voix haute dans des lieux publics (pour tous les publics, adulte et jeune) ? Telles seront les questions auxquelles l'intervenant professionnel (conteur, comédien...) tâchera de répondre.

permettre aux bénévoles de mieux connaître le public et l'organisation des structures petite enfance, ainsi que les ouvrages adaptés à ce public.

Public cible et conditions de participation :

Les bénévoles de Lire et faire lire souhaitant intervenir auprès des tout-petits (moins de 6 ans) dans des structures de la petite enfance (crèche, halte-garderie, accueil PMI...)

Contenu de la formation/Programme / Intervenant(s) :

La formation est centrée sur la connaissance des structures petite enfance, le développement des tout-petits, la littérature pour les bébés. Les formateurs seront l'intervenant Lire et faire lire, un(e) professionnel(le) de la petite enfance, un(e) bibliothécaire spécialiste de la littérature jeunesse.

Module « Une œuvre, un genre, un auteur »

Objectif :

Ce module doit permettre aux bénévoles d'améliorer leurs connaissances en littérature de jeunesse en échangeant avec des auteurs et des professionnels du livre.

Public cible et conditions de participation :

Tous les bénévoles de Lire et faire lire souhaitant approfondir leurs connaissances en littérature de jeunesse.

Module « Lire aux tout-petits »

Objectifs :

Cette formation vise à accompagner les bénévoles dans les structures petite enfance. Il s'agira donc de



Contenu de la formation/Programme / Intervenant(s) :

La formation est centrée sur l'œuvre, ou une partie de l'œuvre, d'un auteur, sur un genre littéraire, ou bien enfin sur une problématique liée à la littérature de jeunesse (Ex : le rapport entre le texte et l'illustration).

Les formateurs seront :

- un(e) animateur (-trice) lecture et/ ou des bibliothécaires (matin),
- l'auteur ou l'illustrateur invité (après-midi).

Module « Lire en accueils de loisirs »

Objectifs de la formation/Résultats attendus :

En lien avec l'organisation de l'opération « Sac de Pages », menée chaque année en été par Lire et faire lire en accueils de loisirs, cette formation vise à permettre aux bénévoles qui participent à l'opération, d'une part, de mieux comprendre l'organisation des accueils de loisirs, et d'autre part, de découvrir le fonctionnement et la sélection d'ouvrages proposés dans le cadre de Sac de Pages.

Public cible et conditions de participation :

Les bénévoles intervenant en accueils de loisirs et participant à l'opération Sac de Pages.

Contenu de la formation / Programme / Intervenants :

La formation est centrée sur la connaissance des accueils de loisirs (Comment est conçu le projet pédagogique du centre ? Comment les bénévoles peuvent-ils s'y intégrer ? Quels sont les personnels des centres ?...) et sur l'appropriation par les bénévoles de la sélection d'ouvrages de l'opération Sac de Pages.

Les formateurs seront les coordinateurs départementaux Lire et faire lire, les professionnels des accueils de loisirs et, le cas échéant, des médiateurs du livre.

Module « Lire la poésie »

Objectifs :

Lire et faire lire et le Printemps des poètes ont créé le « Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire » afin de développer la lecture de ce genre littéraire auprès des enfants tout en favorisant le lien intergénérationnel. Le stage « Lire la poésie » a pour objectif de former les bénévoles de Lire et faire lire à ces lectures de poésie.

Lire et faire lire diffuse chaque année aux départements intéressés par l'opération des lots de recueils de poésie contemporaine sélectionnés par le comité d'organisation.

Public cible et conditions de participation :

Les bénévoles de Lire et faire lire souhaitant participer au Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire et plus largement aux bénévoles intéressés par la lecture de la poésie à voix haute.

Contenu de la formation/Programme / Intervenant(s) :

La formation est centrée sur la lecture des cinq ouvrages

de la sélection du Prix Poésie de l'année et les animations possibles autour de ces lectures. Les formateurs seront l'intervenant Lire et faire lire et un(e) poète.

Module « Lire en quartiers prioritaires »

Objectifs de la formation/Résultats attendus :

Le stage « Lire dans les quartiers prioritaires » a pour objectif de former les bénévoles de Lire et faire lire à intervenir dans des structures éducatives (écoles, bibliothèques, accueils de loisirs, crèches, halte-garderies, accueils PMI...) situées dans les quartiers relevant de la Politique de la ville et de l'éducation prioritaire .

Public cible et conditions de participation :

Les bénévoles de Lire et faire lire souhaitant intervenir dans les structures de ces quartiers.

Contenu de la formation / Programme / Intervenants :

La formation est centrée sur l'interculturel, la connaissance des structures éducatives des quartiers prioritaires ainsi que des dispositifs qui y sont mis en place. Les formateurs seront un(e) professionnel(le) de structure éducative et des politiques éducatives, un(e) bibliothécaire spécialiste de la littérature jeunesse et de l'interculturel ou une (e) médiateur(-trice) du livre.

Module « Vie associative : constitution d'une équipe départementale »

Objectifs de la formation/Résultats attendus :

Pour développer Lire et faire lire, cette formation est proposée avec pour objectif d'aider les bénévoles à s'engager dans la gestion de la vie associative locale de Lire et faire lire. Depuis 2006, Lire et faire lire a mis en place des équipes départementales regroupant les bénévoles intéressés par le fait de devenir des relais de Lire et faire lire dans leur secteur (quartier, ville, canton..). Cette formation a pour objectif de généraliser la présence des équipes départementales dans le réseau Lire et faire lire en soutien aux coordinateurs départementaux et de contribuer à la mobilisation des bénévoles afin d'amplifier la présence de Lire et faire lire.

Public cible et conditions de participation :

Les bénévoles confirmés de Lire et faire lire souhaitant s'investir au-delà des lectures aux enfants, et prendre part au développement du programme Lire et faire lire sur leur territoire en s'impliquant dans une équipe départementale.

Contenu de la formation / Programme / Intervenants :

La formation est centrée sur le développement des missions des « Relais Lire et faire lire » (bénévoles relais, responsables associatifs, professionnels partenaires..) au sein des équipes départementales. Les formateurs seront les intervenants Lire et faire lire.





Quelques conseils pour monter une formation

Les bénévoles de Lire et faire lire sont des seniors dont l'investissement est délimité précisément (bénévolat d'action). La notion de plaisir est indissociable de leur bénévolat. L'échange est essentiel dans le dispositif de formation à Lire et faire lire (recherche de convivialité).

Les formations doivent être délocalisées et proposées dans différentes villes du département de manière à être au plus près des bénévoles.

Lire et faire lire fait intervenir dans les structures éducatives des bénévoles formés au minimum lors d'une réunion d'accueil. Cette première réunion pourra être animée par le coordinateur lui-même.

En gardant ces quelques notions à l'esprit :

- Faire un programme en juin pour des formations qui seront organisées au cours de l'année scolaire suivante, en faisant attention aux dates de vacances de l'ensemble des académies.
- Faire appel aux bénévoles en tant que formateurs selon leurs anciennes compétences professionnelles.
- Prévoir dans le plan de formation départemental des actions diversifiées et renouvelées.
- Impliquer des lecteurs expérimentés lors des formations.
- Elaborer et faire remplir une fiche d'évaluation de chaque formation aux bénévoles.
- Faire remplir par le bénévole le volet du questionnaire individuel annuel, qui porte sur les formations (voir le "Guide d'accompagnement du lecteur bénévole")
- Faire remplir une fiche d'émargement.



Témoignage d'un coordinateur de Lire et faire lire : Quand le coordinateur devient formateur

Du « déclenchement de la parole » à la formulation des besoins

Il est courant que des lecteurs débutants nous posent des questions techniques liées au choix du livre, à sa présentation aux enfants, ou à la manière de capter l'attention des enfants. Certains sont parfois timides, d'autres, au contraire, exigent des formations. Ces demandes sont quasiment toujours d'ordre technique, sur des points isolés.

En tant que coordinateurs, nous essayons de tenir compte de ces questions et attentes individuelles. Dans la plupart des cas, nous proposons aux nouveaux lecteurs un premier temps de « sensibilisation ». Nous encadrons presque toujours ce type de formations en tant que coordinateur-formateur. En plus des réponses aux « petites questions », nous nous efforçons d'amener les lecteurs à réfléchir collectivement sur leurs pratiques. Nous essayons aussi de leur donner envie d'approfondir certaines questions en préparation de seconds temps de formation plus poussés.

Ces temps d'échanges servent à aider les lecteurs à repérer leurs besoins de formation, besoins dont ils n'avaient pas nécessairement conscience avant de venir à cette formation initiale. Ce travail demande au coordinateur de mettre en œuvre des compétences de formateur.

Elaborer le programme de formation

Même si nous ne sommes pas formateur professionnel, nous sommes amenés à faire de l'ingénierie de formation lorsque nous définissons le programme des formations de bénévoles qui reprend les objectifs, les contenus, le public. Le choix de nos intervenants n'est jamais fait à la légère. Dans la plupart des cas, nous les rencontrons préalablement pour que leurs interventions aillent dans le sens que nous avons fixé dans notre programme.

Animer ou co-animer les formations

Nous assurons couramment la co-animation de formations de lecteurs en collaboration avec un intervenant. Nous apportons les réponses aux questions des lecteurs liées au fonctionnement de l'action.

Au fil des années, et en fonction de nos intérêts personnels ou de notre parcours professionnel, il nous arrive également d'animer directement des formations de lecteurs et, par là-même, d'assumer le rôle de formateur.

Evaluer les effets de l'action de formation

En tant que coordinateur, nous proposons différents modes d'évaluation afin de mesurer les effets des formations que nous avons organisées. Nous devons assurer l'élaboration, le dépouillement et la synthèse de ces évaluations à communiquer aux bénévoles concernés.

Le rôle du (de la) coordinateur(trice) départemental(e) est donc de repérer les besoins de formation, de définir un programme de formation, de choisir les intervenants, parfois d'intervenir directement et de mesurer les effets de la formation.





La conception des modules thématiques

Chaque module est thématique. Un module peut être décliné en plusieurs séances, sur plusieurs lieux. Un formateur doit établir pour chaque module de formation une fiche de présentation destinée aux bénévoles contenant les informations suivantes (exemple de fiche) :

« Lire un album à haute voix : initiation »

1- Présentation de la formation

1.1 Objectifs de la formation/Résultats attendus :

Rassurer les nouveaux lecteurs
Améliorer l'attention et la compréhension des enfants
Acquérir du savoir-faire en lecture à voix haute

1.2 Public cible et conditions de participation :

Les bénévoles n'ayant pas encore lu dans une structure ou étant « affectés » depuis peu (les nouveaux)
Les bénévoles qui ne se sentent pas très à l'aise lors de leurs lectures

1.3 Contenu de la formation/Programme :

Des exercices de respiration, d'élocution et de positionnement dans l'espace seront proposés individuellement et en groupes.

1.4 Intervenant(s) :

La comédienne, Madame X

1.5 Méthodes pédagogiques de la formation :

Apports théoriques, méthodologiques et pratiques, atelier.

2- Modalités de participation

2.1 Inscriptions

Pour chaque séance : les 15 premiers inscrits avant le ...

2.2 Dates, horaires et lieu de la formation

Salle municipale de Xville le de 10h à 13h
Salle municipale de Yville le de 14h à 17h
Salle municipale de Zville le de 9h30 à 12h30

2.3 Modalités financières

Formation gratuite.
Petit-déjeuner ou goûter avec participation de chacun (gâteaux, boissons...)

Bulletin d'inscription type

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Tel :

Email :

Expérience de lecteur Lire et faire lire :

Formation(s) déjà suivie(s) :

Attente par rapport à cette formation :

Je me rends sur le lieu de la formation par mes propres moyens : OUI NON

Je souhaite participer à un déplacement collectif : OUI NON

Inscription à retourner avant le

A : (adresse de la coordination départementale)

Toute inscription est considérée comme un engagement à suivre la formation.

En cas d'empêchement : prévenir le coordinateur départemental.



Les ressources du coordinateur - formateur



1) Bénévolat

- France bénévolat : www.francebenevolat.org
- Le Guide du bénévolat du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative : <http://www.associations.gouv.fr/1065-le-guide-du-benevolat.html>

2) Seniors

- Le site des projets intergénérationnels de France Bénévolat : <http://www.solidages21.org/>
- La lettre d'information professionnelle du magazine "Notre temps" : www.seniorscopie.com
- Le site de la Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse) : www.cnnav.fr

3) Politiques éducatives et connaissance des structures éducatives

Prévention de l'illettrisme

- Le site du ministère de l'Éducation nationale : www.bienlire.education.fr
- Le site de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme : www.anlci.gouv.fr

Écoles

- Le site officiel du ministère de l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr
- «Le Café pédagogique» est publié par un réseau d'enseignants, de chercheurs et de cadres éducatifs : www.cafepedagogique.net

L'éducation prioritaire

- Le site officiel du ministère : www.educationprioritaire.education.fr
- L' Observatoire des Zones Prioritaires (OZP) : www.association-ozp.net
- IFé (institut français de l'éducation) : <http://ife.ens-lyon.fr/ife>

Structures petite enfance

- Le site de la CNAF (caisse nationale des allocations familiales) : www.cnaf.fr
Voir les publications : Dossiers d'Études, Recherches et Prévisions, Observatoire petite enfance
- Le guide « accueil de la petite enfance » <http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/famille,774/2003-l-accueil-de-la-petite,6825.html>

Accueils de loisirs

- Le terme d'« accueil collectif de mineurs à caractère éducatif sans hébergement » a remplacé, en juillet 2006, celui de centre de loisirs. Sur le site du ministère, présentation des structures : <http://www.jeunes.gouv.fr/interministeriel/loisirs/vacances/article/accueils-collectifs-de-mineurs-acm>

Bibliothèques

- Le Service Observatoire de la lecture publique du Ministère de la Culture et de la Communication http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publique_web/FR/Accueil.awp

4) Thématiques

Littérature jeunesse

- Contactez la bibliothèque de votre ville, la BDP (Bibliothèque départementale de prêt)... Bibliothèque nationale de France/Centre national de la littérature pour la jeunesse-La Joie par les Livres : <http://www.lajoieparleslivres.com>
- CIELJ - Centre International d'Étude en Littérature de Jeunesse : <http://www.ricochet-jeunes.org>
- Sur le site du ministère de l'Éducation nationale, des sélections d'ouvrages pour tous les âges (y compris la liste des cycles 2 et 3) : www.eduscol.education.fr/DO102/biblio.htm
- La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse : www.la-charte.fr
- Le réseau des librairies spécialisées jeunesse : www.citrouille.net
- La fédération des salons et des fêtes du livre de jeunesse : <http://federationdessalons.free.fr>
- L'agence Quand les livres relient : <http://www.quandleslivresrelient.fr>

Lecture à haute voix

- Contactez la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle), les structures locales du spectacle vivant (théâtres..) et les comédiens ou compagnies dans votre région.

Gestion du groupe, psychologie de l'enfant

- Contactez les ESPE (Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation), DDJSCS (Direction Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale), CAF (Caisse d'Allocations Familiales), pédopsychiatres, orthophonistes, psychologues...
- ACCES - Action culturelle contre les exclusions et les ségrégations : www.acces-lirabebe.fr





Les financements des formations

L'organisation des formations a un coût. Il peut s'avérer nécessaire de disposer de matériel audiovisuel, d'imprimés divers... Dans le cas de l'invitation de formateurs professionnels, il peut être réclamé une rémunération qu'il faudra inclure au budget de l'opération. A titre d'exemple : 373 euros (tarifs 2015), auxquels on ajoute les frais de déplacement pour un auteur, 160 euros (2h) selon le tarif de la Maison des écrivains et de la littérature, 250 euros pour une conférence de la Joie par les livres.

1) Le FDVA

Le soutien du FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) peut s'avérer utile pour disposer des moyens nécessaires à des sessions de formation. La priorité du FDVA est le financement d'actions de formation tournées vers la conduite du projet associatif au bénéfice des bénévoles responsables élus, responsables d'activités ou adhérents. Ce fond est réparti au niveau national et régional.

Le public

La prise en charge du FDVA s'effectue sur la base de l'effectif des bénévoles participant à une formation. Une association peut organiser des formations pour ses bénévoles et les proposer en même temps à des bénévoles adhérents d'autres associations concernées par la thématique ; si l'action est recevable, le FDVA prendra alors en compte tous les bénévoles.

Modalités de financement

Sur une année, plusieurs actions de formation sur des thèmes différents peuvent faire l'objet d'un financement. Au total, le soutien à la formation ne doit pas excéder 20% des bénévoles déclarés d'une association qui sollicite l'aide du FDVA.

Des sources de financement complémentaires pourront provenir d'autres ministères, de collectivités territoriales, d'entreprises, d'organisations internationales, de l'association elle-même ainsi que des bénéficiaires de la formation. Le total des aides publiques (FDVA compris) ne pourra excéder 80 % du coût total de la formation.

Les formations présentées doivent se dérouler entre le 1er janvier et le 31 décembre.

La subvention est calculée à partir d'un forfait journalier de 700 € fractionnable (1/2 journée de 3 heures au minimum).

La procédure et les renseignements à fournir

1) Dossier administratif

Un dossier administratif (composé de différentes pièces justificatives) est à compléter. La liste des éléments à fournir se trouvent sur le site du FDVA.

2) Dossier pédagogique

Les associations doivent décrire avec précision le déroulement des actions de formation pour lesquelles elles sollicitent une subvention en indiquant les objectifs, la durée, le programme détaillé, les moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre, le dispositif de suivi de l'exécution du programme et les modalités d'évaluation de la formation, les coordonnées des intervenants...

À vos dossiers

Chaque année, une instruction est transmise aux associations nationales et, pour les associations locales, aux services déconcentrés des ministères concernés afin de préciser les orientations et les types de stages qui pourront être retenus. Voir l'instruction 2014 : <http://www.associations.gouv.fr/10619-f-d-v-a-subventions-attribuees.html>

Vérifiez chaque année les dates de dépôt des dossiers. Les dossiers concernant les projets présentés par une association locale non affiliée à une association, fédération ou union nationale doivent être adressés par les soins de l'association au préfet de département qui se charge de les transmettre, revêtus d'un avis motivé et détaillé.

2) Les formations financées par le biais de Lire et faire lire national

Un appel aux coordinations départementales Lire et faire lire est fait chaque année par l'association nationale pour aider les coordinations à mettre en place des formations initiales pour les nouveaux bénévoles

Procédure

Chaque année, en juin, un appel est fait aux coordinations. Une convention est signée avec chaque coordination départementale.

À l'issue de chaque formation financée dans ce cadre, des documents d'évaluation sont à compléter par les bénévoles. Le coordinateur réalise la synthèse de ces évaluations individuelles. Il envoie la synthèse, accompagnée de la feuille d'émargement, à Lire et faire lire national, avant le mois d'avril de l'année scolaire au cours de laquelle se sont déroulées les formations.

Planning annuel (ex : année scolaire 2014 – 2015) :

- Juillet 2014 : appel aux coordinateurs, envoi des conventions
- Juillet - septembre : renvoi des conventions par les coordinateurs
- Septembre - janvier : déroulement des formations départementales
- Avant le 30 avril 2015 : compte-rendus et feuilles d'émargement retournés à l'association nationale LFL

Informations :

Magali Verdier, animatrice réseau
E-mail : mverdier@lireetfairelire.org
Tel : 01 43 58 96 50

